

## "La Suède annonce sa candidature à la CEE" dans Le Monde (17 juin 1991)

**Légende:** Le 17 juin 1991, le quotidien français Le Monde commente la décision d'Ingvar Carlsson, Premier ministre social-démocrate du Royaume de Suède, de demander l'adhésion officielle de son pays aux Communautés européennes.

**Source:** Le Monde. 16.06.1991. Paris: Le Monde.

**Copyright:** (c) Le Monde

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"la\\_suede\\_annonce\\_sa\\_candidature\\_a\\_la\\_cee"\\_dans\\_le\\_monde\\_17\\_juin\\_1991-fr-f862f26c-e0ae-4d8e-918a-b5adc5b44296.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## La Suède annonce sa candidature à la CEE

**Le premier ministre social-démocrate suédois, M. Ingvar Carlsson, a annoncé, vendredi 14 juin au Parlement de Stockholm, la candidature officielle de son pays à la CEE. Cette candidature sera présentée le 1 juillet, date à partir de laquelle les Pays-Bas assureront la présidence de la Communauté pour six mois.**

*Stockholm, de notre correspondante*

Le vendredi 14 juin 1991 est déjà qualifié de « *jour historique* » : les uns se félicitent que la Suède ait décidé de poser officiellement sa candidature à la CEE, les autres, au contraire, dénoncent cette décision jugée hâtive.

Après l'annonce quelque peu surprenante, le 1 octobre 1990, par le gouvernement social-démocrate de son intention de demander l'adhésion de la Suède à la Communauté, le Parlement de Stockholm avait approuvé le 12 décembre cette démarche, en précisant bien toutefois que la Suède devait « *maintenir sa politique de neutralité* ».

Le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, en a tenu compte. Dans sa déclaration du 14 juin au Riksdag, il a effectivement insisté sur la nécessité pour la Suède de rester neutre, en revenant toutefois sur un point qu'il défendait âprement il y a moins d'un an encore, à savoir que appartenance à la CEE et neutralité étaient incompatibles. Aujourd'hui, elles sont compatibles car « *le gouvernement estime que le processus de décision au sein de la CEE (...) assure la possibilité, pour un membre, de défendre ses intérêts fondamentaux en matière de politique de sécurité* ». Le maintien de la neutralité n'est donc plus présenté comme la " réserve " qu'elle constituait jusqu'ici, « *le sommet de la CSCE en novembre 1990 à Paris ayant posé les fondations d'un nouveau système de sécurité et de coopération dans notre partie du monde* ». Si elle n'exclut pas qu'une aggravation de la crise soviétique comporterait quelque danger, la Suède juge dorénavant le risque d'une guerre de grandes puissances en Europe « *extrêmement limité* ».

En ce qui concerne la coopération en matière de politique étrangère, M. Carlsson compte sur le maintien du principe de décision des Douze à l'unanimité et ne pense pas qu'elle sera soumise dans un proche avenir à la contraignante règle " majoritaire ". Certains problèmes peuvent se poser pour la neutralité, tels que la participation à des sanctions contre des pays non membres de la CEE ou des exportations de matériel de guerre. « *A la Suède alors d'éviter des engagements gênant sa crédibilité en matière de politique de sécurité* » estime M. Carlsson.

### **Pas de coopération militaire**

Résolument soulignée en revanche est la volonté de ne pas entrer dans une coopération militaire « *autre que ce qu'implique l'appartenance à l'ONU* ». Sinon la Suède ne serait plus entièrement neutre. Mais pour M. Carlsson, « *il n'y a aucune raison de croire que la CEE serait en voie de se transformer en une alliance militaire ou de créer d'autres formes de défense commune contraignantes, même si cela ne peut être exclu dans une perspective à long terme* ». Pour l'instant, on n'en est pas là. Et la Suède a confiance que « *l'OTAN restera, dans un avenir prévisible, la pierre d'achoppement de la défense ouest-européenne* ».

La Suède ne veut pas rester à l'écart du processus d'unification de l'Europe et de cette « *force motrice majeure qu'est la CEE* ». Pour M. Carlsson, une adhésion apporterait aussi « *des avantages considérables à la Suède, qui pèseront plus que les inconvénients* » et il souscrit pleinement aux objectifs à long terme de la Communauté « *tels que formulés dans le traité de Rome et l'Acte unique* ». Bien du chemin a été fait en peu de temps par le gouvernement social-démocrate. Il est soutenu dans sa démarche par les conservateurs - qui insistent cependant sur le fait que « *maintien de la neutralité ne doit pas signifier absence de modification de celle-ci* » -, les libéraux et, au moins dans le principe de la demande, les centristes. Comme il fallait s'y attendre, les ex-communistes et les Verts demeurent anti-CEE. « *La décision a été prise sans que le peuple, mystifié, ait pu faire entendre sa voix (...) le gouvernement délaisse une politique centenaire. La bande des quatre brade tout ce que la Suède a jusqu'ici défendu (...) Non à la CEE !* » dit la gauche ex-communiste. «

*Non à la grande puissance et au club des riches de la CEE », s'écrient les Verts de leur côté.*

La demande formelle d'adhésion sera présentée le 1 juillet prochain à La Haye. Cette date coïncide avec l'arrivée des Pays-Bas à la présidence de la CEE. La procédure suivra ensuite son cours jusqu'à la signature du traité d'admission, en principe à l'automne 1994. Le peuple sera alors appelé à se prononcer par voie de référendum. Sociaux-démocrates, conservateurs et libéraux sont persuadés que le " oui " l'emportera.

**Françoise Niéto**